

Quartier +56 à Plescop (56)



Porteur du projet : Morbihan Energies

Responsable du projet

Claire Herisset Service urbanisme

Caractéristiques du projet du Park Nevez

- 26 ha dont 8 conservés en trame verte et humide
- Création de 644 logements et d'équipements publics

Synthèse du projet

L'accompagnement de l'Ademe prendrait place préférentiellement sur le Park Nevez, de par sa taille et les typologies qu'il accueille.

L'aménagement du quartier a été confié à l'EADM, SEM du Morbihan, accompagné par :

- Urbanistes-architectes : Forma 6
- **BE énergie** : Morbihan Energies
- BE développement territorial : Agence Radar
- BE espaces publics : Infra Services

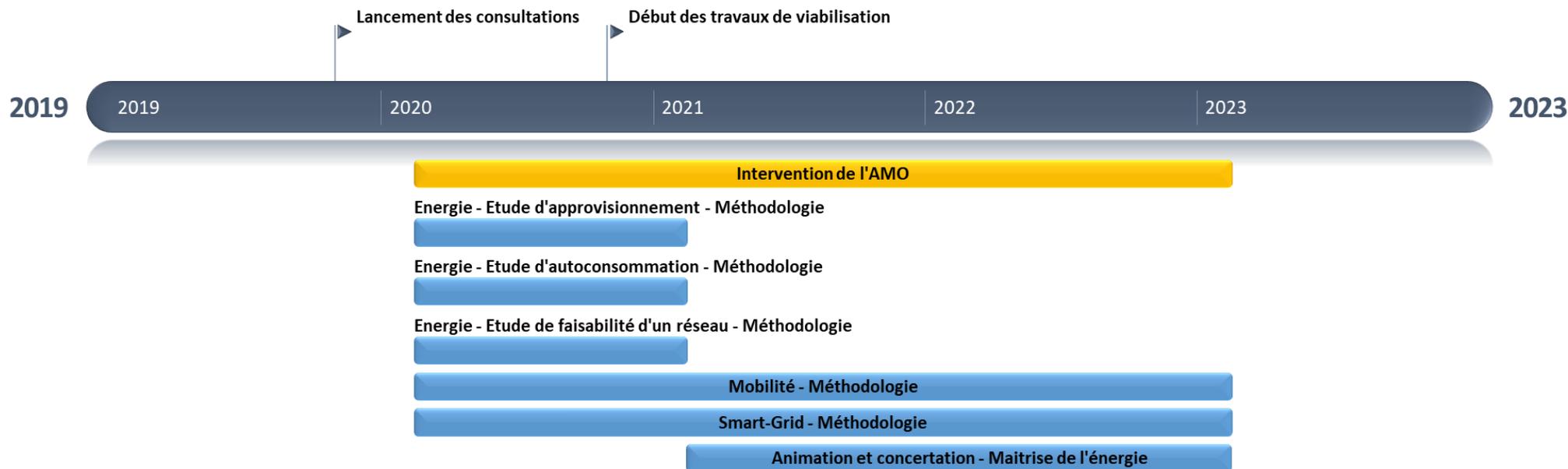
Un **cahier des prescriptions architecturales, urbanistiques, paysagères, environnementales et techniques a été rédigé**. Il ne contient actuellement pas de prescriptions sur la thématique énergie.

Morbihan Energies impulse le déploiement de l'utilisation de l'hydrogène au sein du département. Ils sont à l'origine de la charte Morbihan Hydrogène dont la signature est un engagement à soutenir le projet hydrogène vert territorial et octroie le label « Morbihan hydrogène ». Ils ont déployé plusieurs stations de recharge de véhicule à hydrogène. Les locaux de Morbihan Energies servent actuellement d'expérimentation à une des stations de recharge : production photovoltaïque en toiture, stockage à l'échelle du bâtiment, production d'hydrogène.

Des réflexions sont en cours sur différentes thématiques :

- **Mobilité.** Un pôle multimodal à l'échelle du quartier va être créé. Un système d'autopartage ainsi que des bornes de recharges mutualisées électriques et/ou hydrogènes à destination des vélos et des voitures sont envisagés.
- **Energie :**
 - o Une boucle locale d'électricité est en cours de réflexion. Le but étant de distribuer au mieux, au sein du quartier, l'énergie créée sur le quartier, en se basant sur de l'autoconsommation collective.
 - o La création d'un réseau de chaleur est envisagée.
- **Smart city** à travers la gestion intelligente et le pilotage de l'éclairage public

Besoins exprimés en fonction du planning prévisionnel¹



¹ L'organisation des missions est indicative et permet d'illustrer un enchaînement possible de l'intervention de l'AMO.